

# Demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

## Fiche « mission »

### → Intitulé de la mission

Promouvoir l'égalité des chances et favoriser l'accès des élèves aux parcours d'excellence

### → Lieu(x) de réalisation de la mission :

#### France :

- Commune(s) :
- Département (s) :
- Région(s) : Grand-Est
- Collectivité d'outre-mer :
- France entière

#### Union Européenne

#### Hors Union Européenne

### → Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)

- Solidarité (1)
- Santé (2)
- Education pour tous (3)
- Culture et loisirs (4)
- Sport (5)
- Environnement (6)
- Mémoire et citoyenneté (7)
- Développement international et action humanitaire (8)
- Intervention d'urgence (9)

### → Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Au sein de Sciences Po Strasbourg, le volontaire participera au Programme d'Etudes Intégrées (PEI) « Terminale ». Inscrit dans une optique d'égalité des chances, labellisé « cordée de la réussite », ce programme s'adresse aux lycéens touchés par des inégalités sociales, culturelles et territoriales, issus d'établissements situés en zone rurale isolée ou en QPV (quartiers prioritaires de la politique de la Ville). Il a pour objectif de cultiver les ambitions de ces élèves et d'encourager la poursuite d'études supérieures ambitieuses.

Le volontaire aura pour mission de promouvoir les programmes auprès des publics-cibles, ainsi que d'organiser et d'animer les stages de regroupement à Sciences Po organisés au bénéfice des lycéens issus de toute la région Grand-Est.

Le volontaire participera également au programme PEI « Collège », pour promouvoir la connaissance de l'Union Européenne, de ses enjeux et de ses actions, auprès de collégiens issus des collèges REP et REP+ (Réseau d'éducation prioritaire) de l'académie de Strasbourg.

Plus de renseignements sur le programme PEI : <http://www.sciencespo-strasbourg.fr/programme-detudes-integrees/>

### → Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

- Se rendre dans les lycées pour présenter les parcours universitaires aux lycéens, et les actions menées dans le programme
- Favoriser l'engagement des étudiants tuteurs
- Accueillir les lycéens à Sciences-Po et favoriser leur épanouissement dans le programme

Université

de Strasbourg

- Organiser et accompagner les animations proposées aux lycéens lors des trois semaines de regroupement organisées à Sciences Po : sorties culturelles et de détente, découverte de la ville de Strasbourg
- Organiser et accompagner les sorties culturelles et la visite de Sciences-Po proposées aux collégiens
- Si le volontaire est étudiant, informer les lycéens sur la vie étudiante
- Se rendre dans les collèges pour animer, en collaboration avec les équipes pédagogiques de Sciences-Po et du collège, les ateliers

→ **De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?**

Dans le cadre de l'extension du programme PEI à la région Grand-Est, les élèves de terminale seront plus nombreux ; ils seront désormais également hébergés durant toutes les semaines de stage à Strasbourg. La mission du volontaire s'inscrit dans ce changement : il pourra accompagner la montée en puissance du nombre de bénéficiaires, et s'assurer du bon accueil des élèves. Ces actions compléteront les missions existantes, notamment celles dévolues à trois emplois étudiants qui seront maintenus.

Comme le programme PEI Collège est engagé ex nihilo, les missions du volontaire de service civique ne peuvent de facto pas se substituer à des actions précédemment confiées à d'autres agents. L'action du volontaire se fera en coordination avec celle de l'équipe administrative et pédagogique impliquée dans le programme

→ **Quels moyens seront affectés à cette mission (identité et coordonnées du tuteur, notamment) ?**

Le volontaire sera accueilli au sein de l'équipe du programme PEI. Jessica DAVID, responsable administrative du programme PEI, sera la tutrice du volontaire (jessica.david@unistra.fr).

→ **Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :**

Nombre de volontaires	Période d'accueil souhaitée (du... au...)	Nombre de mois
2	Du 01/09/2020 au 30/04/2021	8

→ **Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?**

Le volontaire vivra une expérience de mixité sociale au cours de sa mission : il y côtoiera des lycéens et collégiens issus des QPV et des territoires ruraux isolés, des étudiants de Sciences Po, des membres des équipes pédagogiques et administratives des établissements d'enseignement supérieur et secondaire.

→ **En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

La mission est accessible à tous les jeunes motivés par l'expérience proposée. En cas de besoin, des formations pourront être proposées aux volontaires dans le cadre de leur service civique.

→ **Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France ?**

Oui  Non

**Structure :** Sciences Po Strasbourg

**Fiche validée par :** Anne-France DELANNAY, Directrice programme PEI

**Date :** 29 janvier 2020